

AIRPACT : LA POLITIQUE ENVIRONNEMENT DE VINCI AIRPORTS

En 2016, VINCI Airports lance sa politique environnement, nommée AIRPACT.

AIR comme « Activities Impact Reduction », et PACT pour symboliser l'engagement de tous les aéroports dans la démarche.



Cette politique fixe des engagements à horizon 2020 et s'articule autour de 2 piliers :

- le premier est composé de 4 objectifs Groupe partagés par tous les aéroports VINCI Airports dans le monde,
- le deuxième repose sur un Programme d'Amélioration de la Performance permettant aux aéroports de cibler leurs priorités, notamment en fonction du contexte local.

4 OBJECTIFS GROUPE À HORIZON 2020, PARTAGÉS PAR TOUS LES AÉROPORTS :



- 20% D'INTENSITE ENERGETIQUE PAR RAPPORT A 2013



100% DES AEROPORTS ACCREDITES SELON L'AIRPORT CARBON ACCREDITATION



100% DES AEROPORTS CERTIFIES ISO 14001



100% DES AEROPORTS DISPOSANT D'UN DIAGNOSTIC DES ENJEUX BIODIVERSITE

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

De par son envergure et son environnement, une plateforme aéroportuaire est un lieu disposant d'un véritable potentiel de biodiversité. Les prairies aéroportuaires représentent en effet parfois plus de 70 % de l'emprise totale des plateformes.

Préserver cette biodiversité, tout en gérant le péril animalier, aviaire en particulier, est une priorité pour VINCI Airports.

VINCI Airports a décidé d'aller au-delà des exigences réglementaires dans ce domaine en généralisant une stratégie de diagnostics des enjeux biodiversité sur chacune de ses plateformes aéroportuaires. Ce travail de recensement concerne aussi bien les espèces animales et végétales présentes, que les milieux : prairies, bassins de rétentions des eaux de pluie, milieux boisés, zones humides... Cette phase de diagnostic sera complétée dans tous les aéroports de notre réseau d'ici à 2020.

Une fois les enjeux biodiversité identifiés avec précision, notre ambition est de mettre en place des actions de préservation de cette biodiversité tout en intégrant les impératifs de sécurité aéroportuaire liés au risque aviaire notamment. Cela se traduit par des partenariats avec des associations locales de préservation de l'environnement et les agriculteurs riverains, par l'utilisation de méthodes alternatives pour gérer le péril aviaire (fauconnerie par exemple), ou encore par le déploiement d'un plan de gestion différencié des espaces verts, comme la fauche tardive, pour maintenir la diversité floristique pour les pollinisateurs.

C'est pour aller plus loin dans cette démarche que VINCI Airports a souhaité s'associer au programme de l'UNAF « Abeille, Sentinelle de l'environnement® ». En installant des ruchers sur 7 de nos 12 plateformes en France, VINCI Airports s'engage pour sensibiliser à la fois les acteurs aéroportuaires et les passagers aux enjeux de la biodiversité aussi bien en termes de milieux à protéger que de faune à préserver.



et de flore à

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA POLITIQUE ENVIRONNEMENT DE VINCI AIRPORTS :
<https://www.vinci-airports.com/fr/responsabilite-environnementale>

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT® :
www.abeillesentinelle.net

A PROPOS DE VINCI AIRPORTS :

VINCI Airports, l'un des 5 principaux acteurs internationaux du secteur aéroportuaire, assure le développement et l'exploitation de 36 aéroports en France, au Portugal (dont le hub de Lisbonne), au Cambodge, au Japon, en République dominicaine, au Chili et au Brésil. Desservi par plus de 250 compagnies aériennes, le réseau des plates-formes VINCI Airports a accueilli 156,6 millions de passagers en 2017.

Grâce à son expertise d'intégrateur global et à l'engagement de ses 12 000 collaborateurs, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite des aéroports en apportant sa capacité d'investissement, son réseau international et son savoir-faire dans l'optimisation de la gestion et de la performance de plateformes existantes, de projets d'extension ou de construction complète d'infrastructure aéroportuaire.

En 2017, son chiffre d'affaires total géré s'est élevé à 3,2 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires consolidé de 1,4 milliard d'euros. Toutes les informations sur www.vinci-airports.com

